



Découvrez la

**FFMC**  
MOTARDS & CITOYENS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE

### Page 3

## LA FFM

- page 3 ROULE POUR **VOS DROITS ET VOS LIBERTES**
- page 4 PLUS NOMBREUX, **NOUS SOMMES PLUS FORTS...**
- page 5 LE DEUX ROUES, **UN ÉTAT D'ESPRIT**
- page 6 UNE FORCE DE PROPOSITION **EFFICACE ET RECONNUE**
- page 7 UNE COLÈRE CITOYENNE, **FORCE DE CONTESTATION PUISSANTE**
- page 8 UNE FORCE **D'OBSERVATION ATTENTIVE**

### Page 9

## QUATRE QUESTIONS CLÉS

- page 9 QUI **SOMMES NOUS ?**
- page 10 DEPUIS **QUAND ?**
- page 11 **POURQUOI ?**
- page 12 ON ROULE **POUR QUI ?**

### Page 13

## LES STRUCTURES QUI ROULENT AVEC LA FFM

- page 13 **L'ORGANIGRAMME DU MOUVEMENT**
- page 14 **ÉDITIONS DE LA FFM**
- page 15 **ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS** (AMDM)
- page 16 **ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES MOTARDS** (AFDM)
- page 17 **FFMC LOISIRS**
- page 18 **STOP VOL**
- page 19 **COMMISSION JURIDIQUE**
- page 20 **COMMISSION EDUCATION ROUTIÈRE DE LA JEUNESSE** (ERJ)
- page 21 **FEMA** (Fédération européenne des associations de motards)

### Page 22

## LES BONNES ADRESSES

- page 23 **LE BULLETIN D'ADHÉSION**

# LA FFMC



**En France plus qu'ailleurs, chacun sait que la liberté est un droit difficile à acquérir et surtout à conserver !**

Aux avant-postes depuis sa création en 1980 sous forme d'une association à but non lucratif régie selon la loi de 1901, la Fédération Française des Motards en Colère a fait de la défense des libertés et des droits des motards et plus généralement des utilisateurs de deux roues motorisés (2RM) sa raison d'être. Depuis cette date, la FFMC s'emploie à fédérer tous les utilisateurs de 2RM sans

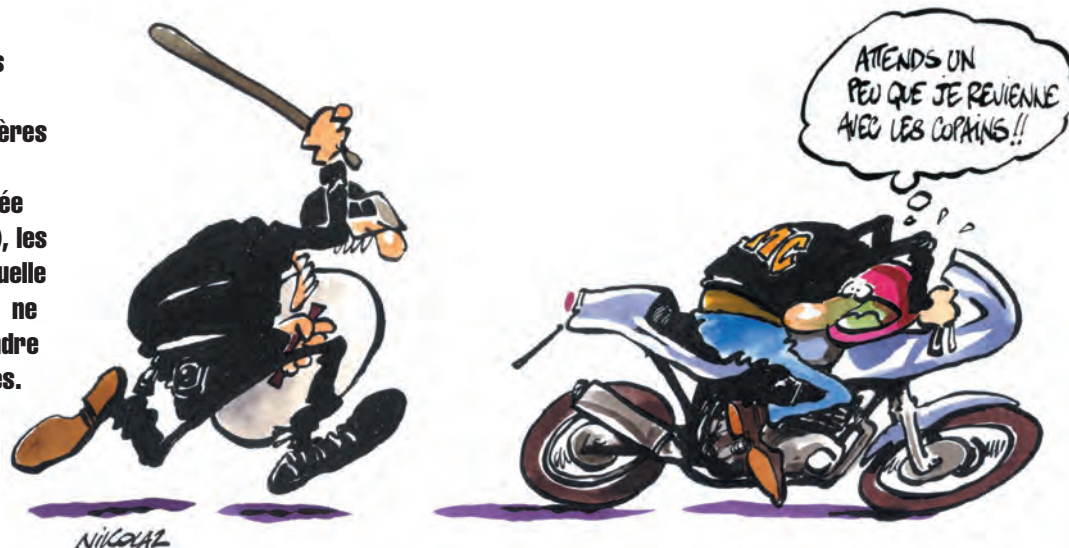
discrimination/sectarisme, à se poser en interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des élus locaux sitôt que le sujet 2RM est abordé, à proposer de meilleures solutions avec tolérance et respect mutuel, notamment vis-à-vis des autres usagers de la route.

La FFMC sait aussi démontrer sa puissance de mobilisation dans la rue, face à certaines politiques et certaines administrations qui ne servent pas toujours les intérêts des citoyens que nous sommes, d'autant moins lorsque nous roulons à deux-roues...

Pour répondre aux besoins très spécifiques des utilisateurs de 2RM en termes de formation, d'assurance, de sécurité ou encore d'information, la FFMC a créé au cours des années plusieurs structures et commissions spécialisées dont l'efficacité et la compétence sont largement reconnues au delà du milieu deux roues.

# PLUS NOMBREUX, **NOUS SOMMES PLUS FORTS...**

**Confrontés aux mêmes problèmes quotidiens (infrastructures routières inadaptées, politique routière largement axée sur la répression, ...), les utilisateurs de 2RM, quelle que soit leur machine, ne peuvent se faire entendre que s'ils sont solidaires.**



L'engagement volontaire de chacun et de chacune est prépondérant pour promouvoir une pratique de la moto qui respecte l'individu et l'environnement. Pour cela, la FFMC rassemble tous les motards, tous les scootéristes, toutes les cylindrées, sans corporatisme, et se prononce contre toute forme de discrimination, qu'elle soit liée à l'âge, au sexe, à l'origine ethnique, au niveau social, aux choix politiques et religieux ou aux préférences sexuelles.

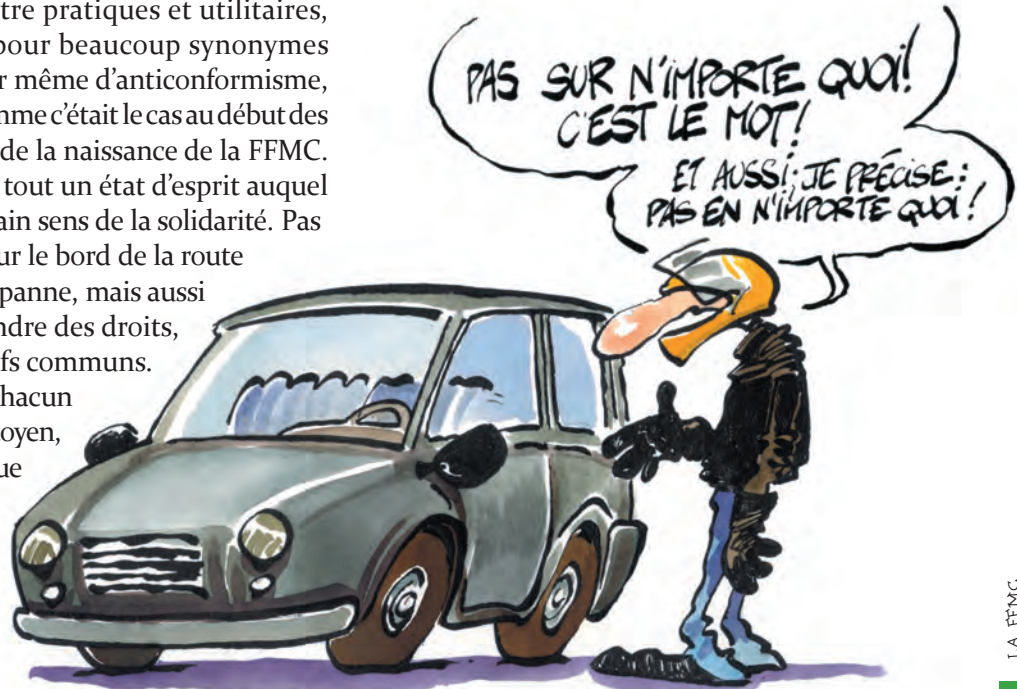


# LE DEUX ROUES, UN ÉTAT D'ESPRIT

**Les 2RM ne sont pas des véhicules comme les autres.**

S'ils peuvent être pratiques et utilitaires, ils sont aussi pour beaucoup synonymes de passion, voir même d'anticonformisme, exactement comme c'était le cas au début des années 80 lors de la naissance de la FFM.C.

Utiliser un 2RM, c'est donc avant tout un état d'esprit auquel on associe bien volontiers un certain sens de la solidarité. Pas seulement celle qui fait s'arrêter sur le bord de la route pour venir en aide à quelqu'un en panne, mais aussi celle qui fait s'engager pour défendre des droits, des revendications ou des objectifs communs. Avec pour finalité de permettre à chacun d'entre nous, usager de la route et citoyen, d'améliorer nos conditions de pratique et de circulation.



# UNE FORCE DE PROPOSITION **EFFICACE ET RECONNUE**

**Parce qu'elle a toujours pris soin de préserver soigneusement son indépendance vis-à-vis de tout pouvoir, qu'il soit politique ou financier, la FFMC est reconnue aujourd'hui comme la représentante la plus légitime et la plus efficace des utilisateurs de 2RM.**

La mobilisation des adhérents de l'association, le sérieux dans l'étude des dossiers, la compétence et la justesse des avis rendus lui ont permis de s'imposer comme un interlocuteur incontournable auprès du milieu moto mais aussi des pouvoirs publics, des élus locaux et de l'Education Nationale.

Car la sécurité sur la route passe avant tout par la responsabilisation des usagers, la prévention et la formation. L'amélioration de la sécurité routière ne pourra faire l'économie ni d'une

bonne formation (dès le plus jeune âge et tout au long de la vie), ni d'une information de qualité pour inciter au partage de l'espace routier. Au final, quel que soit le domaine abordé, la FFMC prouve au quotidien la validité de ses orientations et de ses propositions.



**Les réseaux routiers et autoroutiers français ont été conçus sur mesure pour les automobiles, éventuellement les poids-lourds, mais sans réelle prise en compte des spécificités des 2RM, pourtant de plus en plus nombreux.**

Cette situation est depuis toujours l'une des priorités de la FFMC et de ses interventions. Ainsi, il aura fallu plus d'une dizaine d'années pour faire valoir le bien-fondé du doublement des rails de sécurité dans les virages dangereux... Aujourd'hui encore, de nombreux combats restent à mener, par exemple au niveau de la signalisation horizontale, du mobilier urbain, de l'étanchéité des réservoirs de gas-oil ou du gravillonnage intempestif des routes. Mais le pire est peut-être à venir : alors que près de la moitié des routes françaises sont insuffisamment entretenues

et qu'un quart d'entre elles souffre de graves dégradations, les moyens humains et matériels destinés à leur entretien et leur exploitation se réduisent d'années en année. L'amélioration de cette situation est une nécessité pour laquelle la FFMC reste plus que jamais mobilisée et active afin de garantir la sécurité des utilisateurs de 2RM.



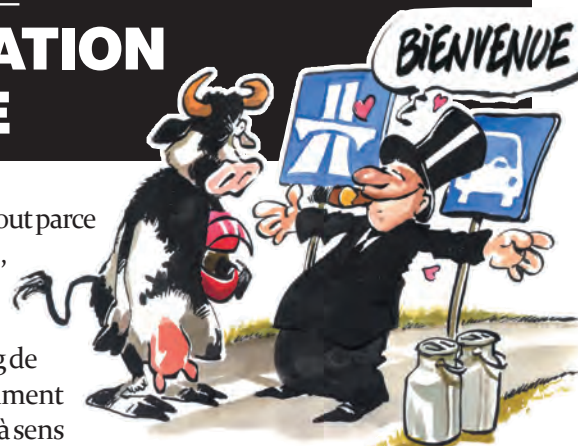
# LA FFMC

## UNE FORCE D'OBSERVATION ATTENTIVE

**Les réseaux routiers et autoroutiers français ont été conçus sur mesure pour les automobiles, éventuellement les poids-lourds, mais sans réelle prise en compte des spécificités des 2RM, pourtant de plus en plus nombreux.**

Parce que la cause est légitime mais aussi et surtout parce qu'elle représente un enjeu financier énorme, les différentes générations de politiques qui se sont succédées ces dernières décennies en France ont propulsé la sécurité routière au rang de priorité nationale. La FFMC n'aurait évidemment rien à redire à cela si cette politique n'était pas à sens unique, avec les usagers qui ont de plus en plus l'impression d'être assimilés à de simples vaches à lait (taxes diverses, radars, péages...).

Depuis des années, la FFMC milite pour que des incitations fiscales (TVA, crédit d'impôts, ...) permettent au plus grand nombre et en particulier aux jeunes, d'être correctement équipés et protégés. Dans de nombreux départements, les budgets initialement votés pour des actions de sécurité routière sont consacrés à l'achat de radars de plus en plus souvent reliés à des systèmes de vidéosurveillance qui nous épient à chaque coin de rue. Ces radars sont aussi connectés à un fichier qui permet d'automatiser la procédure d'envoi de PV. La FFMC se prononce contre le fichage des usagers de la route ! Plus grave : cette manne récoltée sur les chaussées (et rarement aux endroits dangereux) n'est pratiquement pas affectée à l'entretien ou à l'amélioration des voies de circulation. Dernier paradoxe : alors que le réseau autoroutier est de très loin le plus sûr (moins de 5 % des accidents), les tarifs des péages sont en perpétuelle augmentation. Pour que la sécurité ne soit plus un privilège, la FFMC revendique la gratuité des autoroutes pour les utilisateurs de 2RM eu égard à l'importance de la sécurité pour ces usagers vulnérables, de l'inadaptation du réseau à leur mode de transport, et à l'usure insignifiante des chaussées occasionnée par les 2RM





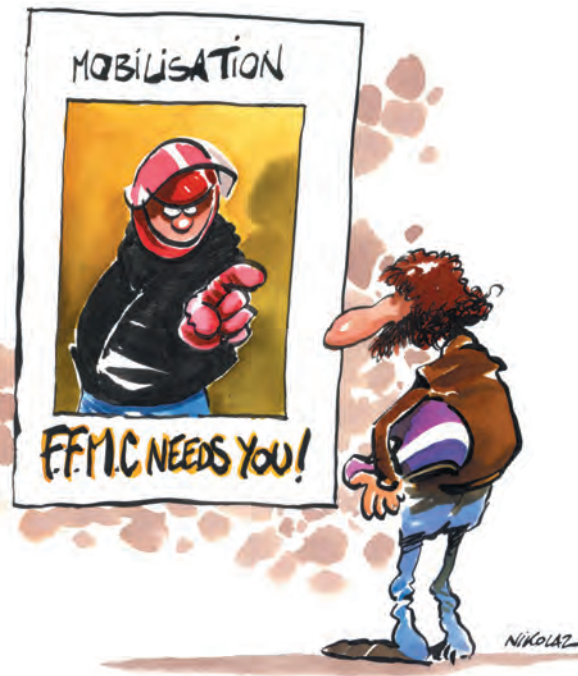
# QUATRE QUESTIONS CLÉS

## QUI SOMMES NOUS ?

**La FFMC est une fédération d'associations départementales, appelées « antennes ».**

Chaque antenne a une fonction essentielle dans la mesure où elle contribue aux actions menées nationalement par le mouvement, à l'ancrage sur le terrain, à la richesse de la réflexion collective, à la légitimité et à la représentativité de la FFMC en général. L'ensemble des activités des antennes s'articule autour des

positions de la FFMC et des valeurs qu'elle défend. Pour donner le plus vaste écho possible à ses propositions tout en préservant son indépendance, la FFMC invite régulièrement tous les utilisateurs de 2RM à s'investir activement, soit par le biais d'une simple adhésion, soit en rejoignant les rangs des autres bénévoles de l'association. S'organiser, se développer pour permettre à chacun d'assouvir sa passion et de rouler dans les meilleures conditions possibles est un pari ambitieux. Il mérite l'engagement du plus grand nombre !



# DEPUIS QUAND ?

**La FFMC est née officiellement le 23 janvier 1980. Elle est la concrétisation d'un vaste mouvement populaire qui réunit les jeunes d'alors autour de la moto**

Symbole de liberté et source d'espoir, la moto se développe considérablement dans les années 70. Probablement trop vite et trop fort aux yeux des pouvoirs publics qui stigmatisent les utilisateurs de deux roues, au point de les transformer rapidement en boucs émissaires d'autant plus fragiles qu'ils sont minoritaires. Les motards sont alors marginalisés sans discernement et servent de souffre-douleur à une société en crise avec sa jeunesse. En réaction,

les premières manifestations ne tardent pas à s'organiser spontanément et sont l'occasion de jeter les bases d'un mouvement national de coordination de ces motards en colère : la FFMC est née. Dès lors, une lutte d'envergure s'engage pour défendre la liberté de circuler à moto et réagir contre des décisions politiques totalement absurdes : réforme irrationnelle du permis, instauration d'une vignette moto, tarifs d'assurance prohibitifs..., tous les motifs de contestation sont réunis pour qu'un combat de longue haleine s'engage. Dès les premiers jours du mouvement, l'idée de créer une mutuelle d'assurance indépendante de toute pression politique ou financière est lancée. La souscription pour réunir les fonds débute en 1981 et mobilisera des milliers de motards jusqu'au Bol d'Or 1983, date où les premiers contrats sont souscrits. Simultanément, le n° 1 du « Pavé dans la Mare », magazine d'information moto également indépendant, est diffusé et sera distribué gratuitement pendant un an à tous les fondateurs de la Mutuelle des Motards. Un an plus tard, en 1984, c'est L'AFDM et la FFMC Loisirs qui voient le jour. Puis en 1987, c'est au tour de la commission « Stop Vol » d'être créée (lire plus loin les détails relatifs à ces structures). Preuve qu'avec un brin d'utopie et une solide détermination, toute lutte permet d'aboutir à des résultats concrets.



# POURQUOI ?

**L'abolition de la vignette fiscale imposée aux motos en 1980, la réduction de 40% du tarif des autoroutes pour les 2RM, le doublement encore trop timide mais malgré tout réel des rails de sécurité, l'élaboration d'une norme officielle sur les dispositifs antiviol, l'agrément de l'Education Nationale pour intervenir en milieu scolaire sont autant de combats remportés par la FFMC et ses adhérents depuis sa création.**

La diminution de 40 % du tarif des péages autoroutiers appliqués aux motos, la baisse des tarifs d'assurance consécutive à la naissance de la Mutuelle des motards, la collaboration avec les ingénieurs du CERTU pour la prise en compte des usagers vulnérables dans les infrastructures, le doublement des rails de sécurité (encore trop timide), la création de la fédération européenne des motards (FEMA)... Une liste non exhaustive des résultats obtenus suite aux actions menées par la FFMC. Une force de contestation qui est aussi force de proposition.



# ON ROULE POUR QUI ?

**Un extrait des statuts de l'association vaut mieux qu'un long discours : « La FFMC préserve son indépendance vis-à-vis de tout pouvoir et rassemble les utilisateurs de 2 roues motorisés sans discrimination ».**

La FFMC se prononce contre le racisme et tout ce qui tendrait à instaurer des discriminations, que ce soit l'origine ethnique, le niveau social, les choix politiques ou religieux, l'âge, le sexe ou les préférences sexuelles. Elle fonde son action sur la responsabilisation et la tolérance. Si vous partagez sans réserve cette définition, c'est que vous êtes prêts à nous rejoindre et participer activement à l'avenir de la FFMC, c'est-à-dire à l'avenir de chacun d'entre nous



# ORGANIGRAMME DE LA FFMC

## LES ANTENNES DÉPARTEMENTALES FFMC



Créées sous la forme d'associations, elles adhèrent à la FFMC et reversent 2/3 du montant des adhésions qu'elles réalisent.

Leur objet social est le même que celui de la FFMC nationale.

## LES COMMISSIONS DE TRAVAIL DE LA FFMC

Elles font partie de la FFMC et ont été créées pour répondre à une problématique spécifique : lutte contre le vol, aide juridique ou formation des jeunes.



Commission Sécurité Routière



Commission des coordinateurs



Commission des Grands Evénements Motards

## LES STRUCTURES

Ce sont des personnes morales créées par la FFMC et qui y adhèrent



# FFMC

## MOTARDS & CITOYENS

## LA FILIALE

Société commerciale détenue à parts égales par la FFMC et l'Assurance Mutuelle Des Motards (AMDM).



## LA FFMC EST ADHÉRENTE À LA FEMA

Federation of European Motorcyclists' Associations (Fédération des Associations Motocyclistes Européennes)



## LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Ce sont des associations d'envergure nationale qui se reconnaissent dans les valeurs de la FFMC et choisissent d'y adhérer.





# LES ÉDITIONS DE LA FFMC

**En tant que citoyen et consommateur, l'utilisateur de 2RM est en droit d'avoir accès à une information objective et sans concession.**

Pour faire le bon choix, il prétend à une évaluation sans a priori des objets qui constituent son quotidien (moto ou scooter, équipement, produits...). C'est l'objectif de Moto Magazine qui, en plus de ses nombreux tests, analyse en permanence la société dans laquelle le motard évolue avec une approche originale et en liaison avec l'actualité. Constituées d'une équipe de permanents et de bénévoles passionnés, les Éditions de la FFMC s'engagent à assurer une mission d'information impartiale au service du Mouvement et du grand public. Pour se faire, les Editions appliquent strictement une Charte Ethique en particulier liée aux annonces publicitaires qui en font un éditeur unique en matière de presse moto. De multiples publications favorisant la pratique du deux-roues motorisé sont ainsi diffusées (BD, livrets pédagogiques, guides, DVD...). Un site

Internet ([www.motomag.com](http://www.motomag.com)) assure le prolongement de cette mission tandis qu'un accès privé est réservé aux abonnés, avec de nombreux avantages dont l'accès à un véritable magazine en ligne, la possibilité de consulter les archives, des liens vers des centaines de sites motards ou des milliers de petites annonces d'occasions ou encore la possibilité de s'inscrire à une plateforme de blogs motards.



# ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS (AMDM)

**Volontairement créée sans appui financier extérieur donc uniquement par souscription des motards, l'Assurance Mutuelle des Motards est devenue la référence dans le domaine de l'assurance moto, mais aussi dans le domaine de l'assurance du motard.**

le quotidien des motards, l'AMDM ne cesse d'ailleurs d'adapter ses services et ses produits. Et cette évolution s'opère dans le respect de la mission qui lui a été confiée par ses membres fondateurs de prévenir, sécuriser et de préserver le patrimoine « vie » du motard, et ce en parfaite harmonie avec les valeurs de liberté, de solidarité et de démocratie qui animent la FFMC.

En brisant le monopole des compagnies classiques et en s'imposant dans un secteur où les pronostics de la concurrence rivalisaient de malveillance, l'Assurance Mutuelle des Motards a réussi l'exploit de rééquilibrer l'offre globale en matière d'assurance moto en obligeant les autres compagnies à plus d'humilité dans leurs tarifs.

À la pointe de la recherche et de l'innovation, l'AMDM joue souvent le rôle de pionnière dans de nombreux domaines : garantie corporelle du motard et de son équipement, incitation au perfectionnement à la conduite, programme éducatif pour les jeunes cyclomotoristes, garanties « sur mesure » pour les side-cars, module de formation 125 cm<sup>3</sup> pour les automobilistes... Évoluant en prise directe avec



## **ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS**

Parc Euromédecine - Rue de la Croix-Verte  
34294 MONTPELLIER Cedex 5  
Tél. : 0825 129 129  
E-mail : [amdm@amdm.fr](mailto:amdm@amdm.fr)  
Site : [www.amdm.com](http://www.amdm.com)

# ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES MOTARDS (AFDM)

**Cette association développe 2 réseaux ; l'un d'écoles de conduite qui proposent et dispensent un apprentissage de la conduite qui privilégie la qualité ; l'autre d'associations locales et régionales, les AFDM locales, qui dispensent et animent avec l'appui de professionnels des stages de perfectionnement à la conduite moto.**

Par ailleurs, l'AFDM intervient au sein même des entreprises qui souhaitent sensibiliser leurs personnels aux risques liés à l'utilisation du 2RM dans un cadre professionnel. Qu'il s'agisse de formation initiale ou de perfectionnement à la conduite, l'AFDM s'attache à promouvoir auprès des utilisateurs ou futurs utilisateurs de 2RM un comportement adapté à l'environnement dans lequel ils évoluent au quotidien. L'apprentissage des techniques routières de conduite et de leurs limites entraîne une prise de conscience plus qu'une mise en confiance. Ainsi la conduite devient-elle plus efficace, plus pertinente, plus sûre et donc plus plaisante. Les moto-écoles reconnues par l'AFDM s'engagent à respecter le rythme d'apprentissage adapté à chacun et les conditions pédagogiques, techniques et matérielles propices à une formation de qualité à un juste prix.



**AFDM**  
LA FORMATION DES MOTARDS

## **ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES MOTARDS**

(siège national)

35, rue des Messiers

93100 MONTREUIL

Tél. : 06 27 70 74 72

E-mail : [contact@afdm.org](mailto:contact@afdm.org)

Site : [www.afdm.org](http://www.afdm.org)

# FFMC LOISIRS

**La découverte du 2RM peut s'effectuer dès le plus jeune âge et les premiers tours de roues sont prépondérants**

De ceux-ci dépendent l'avenir et le comportement du futur conducteur. En s'adressant directement aux enfants et aux adolescents dans le cadre d'une structure conçue sur mesure, la FFMC loisirs favorise le développement des loisirs et du tourisme à travers la moto. Elle intervient sur le plan de la prévention et de la sécurité en organisant des séjours d'initiation à la conduite et à la mécanique, des actions de sensibilisation à la circulation et à la sécurité routière ou des sessions de formation au permis cyclomoteur (Am).

Mais le cyclomoteur est aussi un formidable outil d'intégration sociale et d'ouverture à l'environnement qui permet à des jeunes en difficulté de renouer avec la collectivité, ses droits et ses devoirs.



**FFMC LOISIRS** (siège national)

3, rue de Basson

10290 MARCILLY-LE-HAYER

Tél. : 06 43 65 25 01

E-mail : [ffmc.loisirs.contacts@gmail.com](mailto:ffmc.loisirs.contacts@gmail.com)

Site : [www.ffmcloisirs.org](http://www.ffmcloisirs.org)



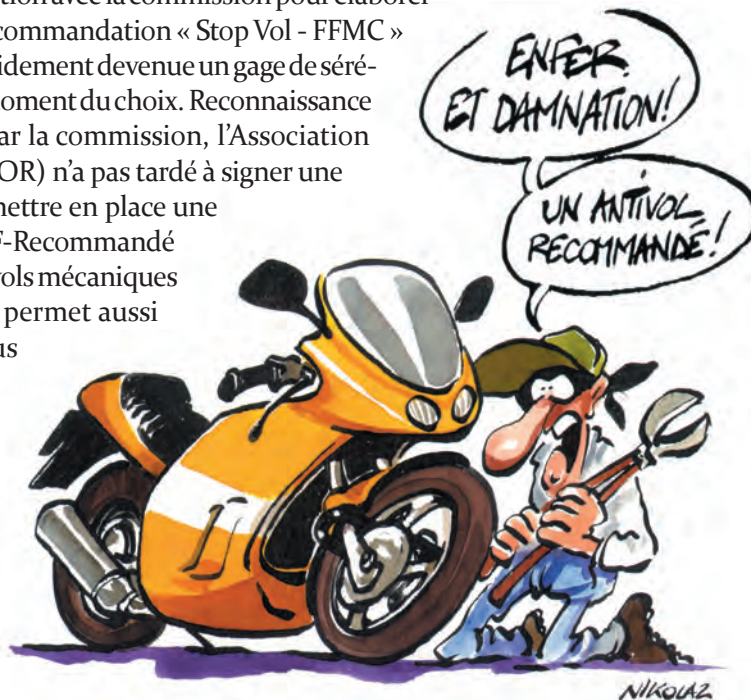


# COMMISSION STOP VOL

**Chaque année, plusieurs milliers de 2RM de toutes cylindrées disparaissent. Pour contrer le fléau du vol, la FFMC a mis en place dès 1987 une commission technique chargée de tester les antivols**

Animée par des bénévoles, cette commission « Stop Vol » a élaboré un cahier des charges et des protocoles de tests permettant de distinguer les antivols de qualité des autres. Le sérieux et l'efficacité des travaux menés par « Stop Vol » ont incité nombre de fabricants à travailler en collaboration avec la commission pour élaborer de nouveaux produits. Ainsi la recommandation « Stop Vol - FFMC » apposée sur un antivol est-elle rapidement devenue un gage de sérénité pour tous les utilisateurs au moment du choix. Reconnaissance de la qualité du travail menée par la commission, l'Association française de normalisation (AFNOR) n'a pas tardé à signer une convention avec la FFMC pour mettre en place une estampille officielle « Certifié NF-Recommandé par la FFMC » applicable aux antivols mécaniques et électroniques. Un accord qui permet aussi de fixer des objectifs encore plus

ambitieux en matière de lutte contre le vol avec, par exemple, l'intégration de dispositifs d'ancrage sur le mobilier urbain ou souterrain, l'expertise et le conseil sur les prototypes électroniques ou mécaniques...



## **COMMISSION STOP VOL**

35 bis, rue des Messiers  
93100 MONTREUIL  
Tél. : 01 48 18 03 20  
Fax : 01 48 18 03 19  
E-mail : [stopvol@ffmc.fr](mailto:stopvol@ffmc.fr)  
Site : <http://stopvol.ffmc.fr>



# COMMISSION JURIDIQUE

**Créée pour donner aux adhérents de la FFMC des conseils sur tous les problèmes juridiques liés à la pratique du 2RM,**

au motard pour mieux se défendre devant un tribunal et joue aussi un rôle de conseil et de médiation dans de nombreux litiges liés à la consommation (réparation, achat d'une moto...) ou à l'assurance (résiliation abusive, partage des responsabilités suite à un accident...).

la commission juridique est animée par des membres bénévoles qui assurent des permanences dans les régions, en liaison avec une coordination nationale assurée par un juriste professionnel.

Un réseau d'avocats et d'experts spécialistes du 2RM intervient dans les situations les plus difficiles ou juridiquement complexes. Cette commission fournit des éléments

**ACCÈS  
RESERVÉ  
AUX ADHÉRENTS**  
Bulletin d'adhésion  
en page 23



## COMMISSION JURIDIQUE

35 bis, rue des Messiers  
93100 MONTREUIL  
Tél. : 01 48 18 12 17  
Perm. jeudi AM,  
réservée aux adhérents  
Fax : 01 48 18 03 19  
E-mail : [cj@ffmc.fr](mailto:cj@ffmc.fr)  
Site : <http://cj.ffmc.fr>

# COMMISSION EDUCATION ROUTIÈRE DE LA JEUNESSE (ERJ)

**Constatant la forte sinistralité des jeunes cyclomotoristes, chaque structure du Mouvement a, depuis des années, mis en place des actions afin de l'endiguer.**

En 2006, ses structures se sont réunies pour former la commission ERJ afin d'apporter une réponse coordonnée, avec une mise en commun des connaissances et des moyens. Constatant que les messages moralisateurs qu'ils sont habitués à entendre ne passent pas auprès des adolescents, des centaines d'intervenants en milieu scolaires ont été formés. Signe de la qualité des interventions de nos bénévoles, elles ont reçu l'agrément de l'Education Nationale en 2010 et leur nombre augmente de façon

exponentielle, à tel point que parfois, nos antennes départementales ont du mal à répondre à la demande, faute de disponibilité.



## **ERJ**

35 bis, rue des Messiers  
93100 MONTREUIL  
Tél. : 01 48 18 03 20  
Fax : 01 48 18 03 19  
E-mail : [erj@ffmc.fr](mailto:erj@ffmc.fr)  
Site : <http://erj.ffmc.fr>

# FEMA (Fédération européenne des associations de motards)

**La FEMA (Federation of European Motorcyclist Associations) a été fondée en 1988 par plusieurs associations nationales, dont la FFMC**

Elle réunit en son sein la majorité des associations de défense des motards des pays membres de l'Union Européenne. Basée à Bruxelles, elle dispose d'un secrétariat permanent qui entretient des relations suivies avec les instances européennes (Commission, Conseil et Parlement), ainsi qu'avec les constructeurs moto européens, les organisations de sécurité

routière et les autres groupements internationaux de motards. Elle peut ainsi intervenir au plus tôt pour contrer ou amender les législations les plus restrictives, ou assouplir les projets de normes trop contraignantes.



**FEMA** (siège européen)  
62, rue des Champs  
1040 BRUXELLES – Belgique  
Tél. : 00 32 2 736 9047  
Fax : 00 32 2 736 9401  
Site : <http://fema-online.eu/>

# LES BONNES ADRESSES...

Les **SITES WEB** nationaux de la **FFMC**

**FFMC** : [www.ffmc.fr](http://www.ffmc.fr)

**MOTOMAG** : [www.motomag.com](http://www.motomag.com)

**AMDM** : [www.amdm.fr](http://www.amdm.fr)

**AFDM** : [www.afdm.fr](http://www.afdm.fr)

**FFMC loisirs** : [www.ffmcloisirs.org](http://www.ffmcloisirs.org)



## **FFMC** (secrétariat national)

35 bis, rue des Messiers  
93100 MONTREUIL  
Tél. : 01 48 18 03 20  
Fax : 01 48 18 03 19  
E-mail : [contact@ffmc.fr](mailto:contact@ffmc.fr)



## **ÉDITIONS DE LA FFMC**

**MOTO MAGAZINE - MOTOMAG.COM**

**LES DOSSIERS DE MOTOMAG - PRATIQUE 125**

35, rue des Messiers  
93100 MONTREUIL  
Tél. : 01 55 86 18 00  
Fax : 01 48 58 02 98  
Site : [www.motomag.com](http://www.motomag.com)



## **ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS**

Parc Euromédecine - Rue de la Croix-Verte  
34294 MONTPELLIER Cedex 5  
Tél. : 04 67 04 72 04  
E-mail : [amdm@amdm.fr](mailto:amdm@amdm.fr)  
Site : [www.amdm.com](http://www.amdm.com)



## **ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES MOTARDS**

(siège national)  
35, rue des Messiers  
93100 MONTREUIL  
Tél. : 06 27 70 74 72  
E-mail : [contact@afdm.org](mailto:contact@afdm.org)  
Site : [www.afdm.org](http://www.afdm.org)



## **FFMC LOISIRS** (siège national)

3, rue de Basson  
10290 MARCILLY-LE-HAYER  
Tél. : 06 43 65 25 01  
E-mail : [ffmc.loisirs.contacts@gmail.com](mailto:ffmc.loisirs.contacts@gmail.com)  
Site : [www.ffmcloisirs.org](http://www.ffmcloisirs.org)



## **COMMISSION STOP VOL**

35 bis, rue des Messiers  
93100 MONTREUIL  
Tél. : 01 48 18 03 20 - Fax : 01 48 18 03 19  
E-mail : [stopvol@ffmc.fr](mailto:stopvol@ffmc.fr)  
Site : <http://stopvol.ffmc.fr>



## **COMMISSION JURIDIQUE FFMC**

35 bis, rue des Messiers  
93100 MONTREUIL  
Tél. : 01 48 18 12 17 (perm. jeudi AM)  
Fax : 01 48 18 03 19  
E-mail : [cj@ffmc.fr](mailto:cj@ffmc.fr)  
Site : <http://cj.ffmc.fr>



## **ERJ**

35 bis, rue des Messiers  
93100 MONTREUIL  
Tél. : 01 48 18 03 20 - Fax : 01 48 18 03 19  
E-mail : [erj@ffmc.fr](mailto:erj@ffmc.fr)  
Site : <http://erj.ffmc.fr>



## **FEMA** (siège européen)

62, rue des Champs  
1040 BRUXELLES - Belgique  
Tél. : 00 32 2 736 9047  
Fax : 00 32 2 736 9401  
Site : <http://fema-online.eu/>

## PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS...

LA FFMC VOUS DÉFEND :  
SOUTENEZ-LA!

ADHÉRER, C'EST ÊTRE REPRÉSENTÉ  
AU SEIN DE LA FFMC ET LUI DONNER  
LES MOYENS DE FONCTIONNER.

### 5 BONNES RAISONS D'ADHÉRER

- ▶ Améliorer les conditions de pratique de la moto
- ▶ Être informé sur les mesures qui visent nos machines et leurs pilotes
- ▶ Connaître vos droits
- ▶ Lutter contre les normes abusives
- ▶ Rejoindre un mouvement européen de défense de Motards



+ D'INFO : [www.ffmc.fr](http://www.ffmc.fr)

## JE SOUTIENS ET J'ADHÈRE À LA FFMC

### Demande de carte d'adhérent FFMC

Coupon à retourner en joignant un chèque de 39 euros (minimum)  
à l'ordre de la FFMC à : **FFMC trésorerie nationale,**  
**1, rue du Parc des sports, 14000 Caen**



Nom\* : .....  
Prénom\* : .....  
Date naissance : .....  
Moto : .....  
Profession : .....  
Adresse\* : .....

Code postal\* : .....  
Ville\* : .....  
Adresse m@il : .....  
Tél. : .....

Première adhésion  
 Renouvellement : n° carte .....

Je souhaite être rattaché à l'antenne .....  
du département n° ..... (facultatif)

Je verse 39 euros\*\* (minimum)

Fait le : ..... / ..... / .....

Signature\* :

\* A remplir obligatoirement \*\* Tarif d'adhésion au 01/01/2014

Ces informations sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique. En application des articles 39 et suivants la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par les structures et filiales du mouvement FFMC à des fins de prospection, cochez la case ci-contre.

Je ne veux pas recevoir la lettre d'information FFMC.



# FFMC

**MOTARDS & CITOYENS**

## FFMC

(secrétariat national)

35 bis, rue des Messiers - 93100 MONTREUIL

Tél. : 01 48 18 03 20 - Fax : 01 48 18 03 19

E-mail : [contact@ffmc.fr](mailto:contact@ffmc.fr)

Internet : [www.ffmc.fr](http://www.ffmc.fr)

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la